



Dommmage causé à la voiture d'un tiers

Par **Parkel**, le **28/09/2009** à **19:36**

Bonjour, je suis ouvrier agricole et ce matin lorsque j'ai embauché dans le local où sont entreposés les véhicules de la société, j'ai du sortir la voiture de mon patron (qui l'entrepose ici par commodité) afin d'avoir assez de place pour charger diverses marchandises dans nos fourgons.

C'est en la déplaçant que je l'ai accrochée une des portes du local et il en a résulté un dommage qui a coûté 55 euros à mon patron en frais de garagiste. Je l'ai remboursé en liquide mais je voudrais savoir si mon assurance me couvrirait pour ce type d'accident et quelles démarches devrais-je suivre si c'était le cas. Merci .

Par **gege59**, le **29/09/2009** à **13:50**

bonjour.

non, c'est l'assurance du véhicule qui jouerait, avec franchise et malus, donc rien à faire (je ne pense pas que votre assurance responsabilité civile puisse jouer).

bien à vous.

Par **Parkel**, le **29/09/2009** à **15:29**

Merci beaucoup pour votre réponse, je ne ne pensais pas que ce serait aussi rapide. Bonne continuation.